



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télécoms sans frontières

Question écrite n° 32914

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation de l'organisation non gouvernementale (ONG) française Télécoms sans frontières (TSF). Première ONG spécialisée en télécommunications d'urgence, elle a permis depuis sa création, il y a dix ans, de préserver et souvent de construire un lien technique opérationnel en toute circonstance pour les familles qui se trouvent séparées lorsque éclate une guerre. Répondant rapidement aux besoins de communications des civils otages de conflits qui se sont multipliés depuis la chute du mur de Berlin, TSF a également développé et renforcé son action avec la recrudescence des catastrophes climatiques. Le monde compte aujourd'hui près de 65 millions de réfugiés et de déplacés. Ils évoluent souvent dans des zones fragilisées et difficiles d'accès. TSF, présente sur trois continents, est capable d'apporter une réponse rapide après l'annonce d'une crise, grâce à un équipement léger, technologiquement performant et déployable en quelques minutes n'importe où dans le monde. Cette opérabilité est en partie due au partenariat que TSF a construit avec le groupe France Télécom. Cependant, ses activités sont aujourd'hui remises en question car France Télécom ne semble pas vouloir reconduire sa collaboration avec l'ONG. Dès lors, TSF se verra contrainte de recentrer son action sur les bases d'Amérique et d'Asie, alors qu'elle s'est montrée d'un grand secours en Europe et en France (inondations dans l'Aude, explosion de l'usine AZF...). Alors que la Roumanie et l'Ukraine vivent des heures difficiles au lendemain d'inondations dramatiques, il est regrettable d'avoir à constater la disparition de TSF du paysage humanitaire européen. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend adopter, afin de conforter le rôle de TSF au coeur du continent européen.

Texte de la réponse

Comme l'indique l'honorable parlementaire, l'ONG Télécoms sans frontières est une des premières ONG mondiales en télécommunication d'urgence. Son action est particulièrement appréciée du milieu humanitaire, tant auprès des autres ONG que du ministère des affaires étrangères et européennes, de l'Union européenne ou des agences des Nations unies. Malgré l'intervention du MAEE auprès de la direction générale de France Télécom, celle-ci a maintenu en janvier 2008 sa décision de mettre fin à son partenariat avec Télécoms sans frontières. Cet arrêt s'inscrivant, selon elle, « dans la réorientation de la politique de sponsoring du Groupe France Télécom par le biais de la Fondation Orange ». Pouvant compter sur l'appui du ministère des affaires étrangères et européennes et d'autres partenaires, Télécoms sans frontières a néanmoins poursuivi son action en 2008. Elle est notamment intervenue lors de crises en Bolivie, au Pakistan, au Mozambique, en Birmanie, en Géorgie, en Haïti, en République centrafricaine et au Panama. Elle est encore tout récemment intervenue lors du passage de la tempête Klaus sur le sud-ouest de la France et a mis en place un centre de télécommunications à Dungu, République démocratique du Congo, en février 2009, avec l'appui de la Fondation Vodafone, de la Fondation des Nations unies, d'Inmarsat, d'Eutelsat, de Vizada, d'AT&T, de Cable & Wireless, de PCCW Global et du conseil régional d'Aquitaine. TSF est en outre, depuis le 4 octobre 2006, le « premier intervenant » du Cluster Télécommunications d'Urgence (plus connu sous le nom d'Emergency Telecoms Cluster). Créé par le Bureau de coordination des actions humanitaires (BCAH) et supervisé par l'UNICEF, ce

groupe a pour objectif de mutualiser les moyens de transmission sur les urgences humanitaires. TSF a pour rôle d'ouvrir des centres de télécommunication pour la communauté humanitaire pendant les trente premiers jours qui suivent le déclenchement d'une crise et d'assurer la transition vers des moyens à plus long terme afin de couvrir toute la phase d'urgence des missions. Malgré la non-reconduction du partenariat précieux dont elle bénéficiait depuis sa création en 1998 avec France Télécom, TSF continue de disposer du soutien d'un grand nombre d'autres entreprises et d'organismes internationaux, de nature à lui permettre de poursuivre son utile mission non seulement au coeur du continent européen, mais aussi dans le monde entier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32914

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8909

Réponse publiée le : 14 avril 2009, page 3497